



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 09 juin 2023

LEGALLAIS 3e de la CIC Normandy Channel Race 2023

| À RETENIR

- Le Class40 LEGALLAIS s'empare de la 3e place sur la CIC Normandy Channel Race au terme d'un finish mémorable.
- Il aura fallu 4 jours, 16 heures, 11 minutes et 33 secondes à Fabien Delahaye et Corentin Douguet pour parcourir les 1000 milles qui composent ce parcours.



© Jean-Marie Liot | CIC Normandy Channel Race

La CIC Normandy Channel Race a tenu toutes ses promesses en offrant une incroyable bataille en Manche et en mer Celtique aux 30 bateaux engagés pour cette édition 2023. Pour ce premier rendez-vous de la saison, LEGALLAIS s’empare d’une superbe troisième place au terme d’une nuit de haute lutte face à Project Rescue Ocean (Axel Tréhin, Nicolas Troussel).

C’est en effet dans l’ultime bord vers Ouistreham que le podium s’est gagné pour Fabien Delahaye et Corentin Douguet qui ont réussi à faire pointer l’étrave de leur Class40 sur la ligne d’arrivée, seulement 11 minutes avant le duo de Project Rescue Ocean. Après 4 jours 16 heures 11 minutes et 33 secondes, la Legallais Team Voile monte sur la troisième marche du podium aux côtés des vainqueurs Ambrogio Beccaria / Kevin Bloch et des deuxièmes, Ian Lipinski / Antoine Carpentier.

Cette course, qui ouvre la saison pour Fabien Delahaye et Corentin Douguet, n’a laissé aucun répit au duo de LEGALLAIS, animateurs de la tête de flotte dès le coup d’envoi dimanche dernier. En attendant la mise à l’eau de son Class40, Fabien Delahaye a loué un monocoque dont il a dû trouver les manettes très vite pour jouer au meilleur niveau face aux duos les plus aguerris de la classe. Accompagné de Corentin Douguet, le skipper normand n’a rien lâché malgré des conditions météo parfois difficiles à maîtriser notamment après le passage du Fastnet. Fabien Delahaye et Corentin Douguet affichaient un large sourire en arrivant au petit matin à Caen. Ensemble, ils entrent superbement dans la saison et se positionnent d’emblée comme de sérieux candidats pour cette année en double dont le point d’orgue sera la Transat Jacques Vabre en novembre prochain.



© Jean-Marie Liot | CIC Normandy Channel Race



© Jean-Marie Liot | CIC Normandy Channel Race

| DÉLARATIONS

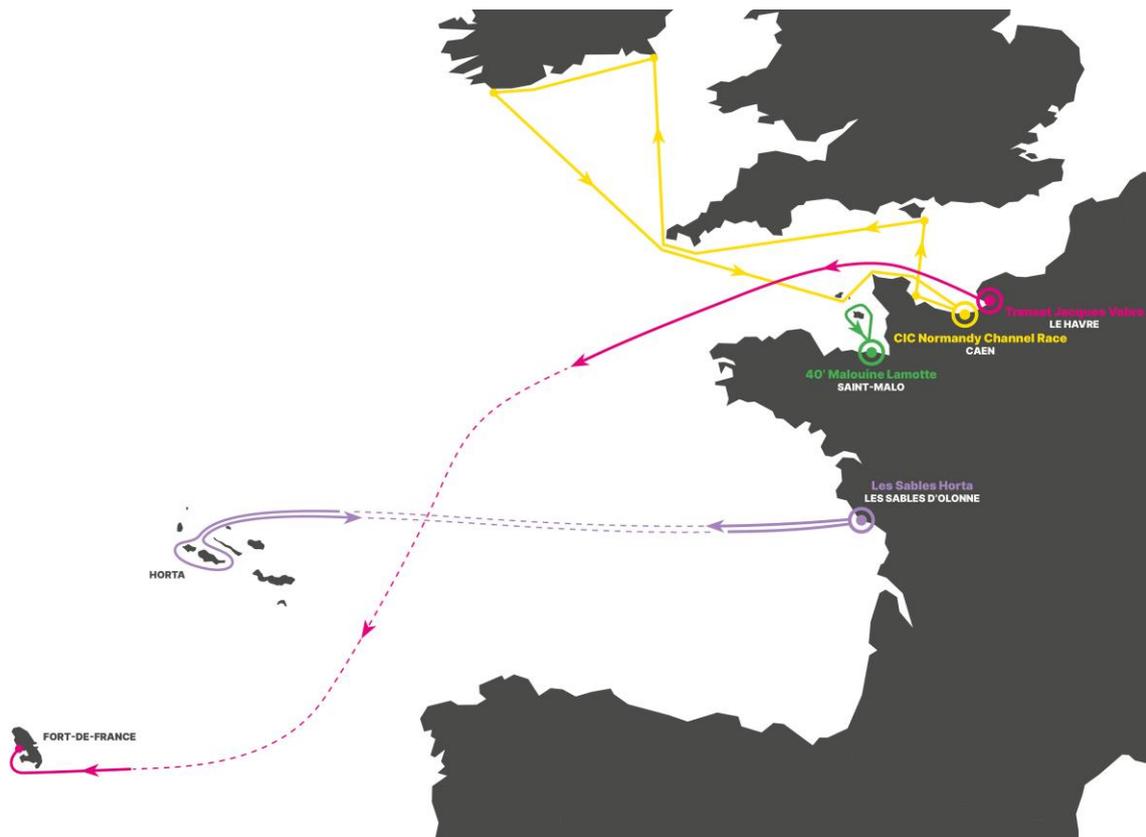
FABIEN DELAHAYE, SKIPPER

« La nuit a été intense notamment avec le vent fort dans le Raz Blanchard. C'est cool de commencer comme ça surtout que nous n'avons récupéré le bateau que quelques jours avant et que nous ne le connaissions pas. C'est vraiment un bon point. Au début, ça a été dur de trouver les manettes du bateau. Après nous sommes rentrés petit à petit dans la course. Nous n'avons pas toujours fait les bons choix au début. Nous manquons un peu de repères. Nous avons eu la chance de bénéficier d'un regroupement de la flotte à la pointe sud est de l'Angleterre, au passage de Lands End. Ça nous a permis de nous remettre bien dans le match et de batailler avec les autres. Et à la fin, nous gagnons notre duel pour finir troisième. Nous avons réussi à prendre le dessus sur Project Rescue Ocean grâce à deux petits coups au passage de Barfleur et du Raz Blanchard. Ce n'était en tout cas pas facile de démarrer sur ce bateau même si on commence à le connaître. C'est un bateau que nous n'avons pas imaginé donc il y a des choix que nous aurions fait différemment. On s'adapte mais nous sommes très contents d'avoir le nôtre en construction. Nous avons hâte de l'avoir. La suite de la saison va vite s'enchaîner. On part bientôt aux Sables d'Olonne pour la prochaine course » .

CORENTIN DOUGUET, CO-SKIPPER

“Notre duo était aussi à découvrir sur cette course. De la même façon que nous avons découvert le bateau, nous devons découvrir comment fonctionnait l'autre. On a à présent une base pour voir comment optimiser notre collaboration sur la prochaine course et puis surtout sur la Transat en fin d'année.”

| PROGRAMME DES COURSES 2023



- CIC Normandy Channel Race - **départ le 04 juin 2023**
- Les Sables - Horta - **départ le 27 juin 2023**
- 40' Malouine Lamotte - **départ le 21 septembre 2023**
- Transat Jacques Vabre - **départ le 29 octobre 2023**

| PALMARÈS - FABIEN DELAHAYE



Fabien Delahaye
skipper de LEGALLAIS
© JM Liot / Legallais Team Voile

2023 | Chargé de la performance pour
Holcim-PRB sur The Ocean Race

2019 | 2e de la Transat Jacques Vabre en
Class40 avec Sam Goodchild

2017-18 | Vainqueur de la Volvo Ocean Race
avec Dongfeng Race Team

2014 | 2e de la Transat AG2R avec Yoann
Richomme

2013 - Vainqueur de la Transat Jacques
Vabre en Class40 avec Sébastien Rogues

2012 | Vainqueur du Tour de France à la Voile
& Champion de France de course au large en
équipage

2011 | 2e de la Solitaire du Figaro
& Champion de France de course au large en
solitaire

2010 | Vainqueur de la Transat AG2R avec
Armel Le Cléac'h

| PALMARÈS - CORENTIN DOUGUET



Corentin Douguet
co-skipper de LEGALLAIS
© JM Liot / Legallais Team Voile

2022 | 1er du Championnat Class40

- 3e de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe
- 2e de la Drheam Cup
- 2e de la CIC Normandy Channel Race
- Vainqueur de la 1000 Milles des Sables

2021 | 2e de la Transat en Double
Concarneau-Saint-Barthélemy

2019 | 4e de la Solitaire du Figaro

2010 | 3e de la Solitaire du Figaro

2007 | 3e de la Solitaire du Figaro

2005 | Vainqueur de la Mini Transat

| À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen a bien grandi depuis. Fleuron de l'économie normande, LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie plus de 1 300 salariés en France, dont 800 commerciaux et 300 logisticiens, et génère un chiffre d'affaires de 388 millions d'euros en 2022. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l'entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 60 000 références et plus de 600 marques : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d'agencement et d'ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Equipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m² implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée "Engagé RSE - AFAQ 26000" démontrant son implication éco-responsable. LEGALLAIS est reconnu "entreprise où il fait bon travailler" par l'organisme Great Place to Work et a reçu le label "Best Workplaces" en 2021.

Plus d'infos :

www.legallais.com/

www.entreprise-legallais.com/